

« Les tueurs ont plus de droits que nous ! »

Le collectif des familles d'enfants assassinés se bat pour enfin améliorer le statut des victimes

En 2004, Betty et Dominique Coster perdaient leur fils Julien, 23 ans, poignardé lors d'une Saint-Roch à Thuin. Une épreuve inhumaine qui les a amenés à rencontrer d'autres parents, qui, eux aussi, ont été plongés dans le même cauchemar. Ces papas et ces mamans ont alors choisi d'unir leurs forces au sein du collectif des familles d'enfants assassinés. Un moyen de faire entendre enfin leur voix de victimes, trop peu écoutée. Hier, ils se sont réunis à Thuin afin de rappeler leurs revendications. Et il reste énormément à faire !

Joe Van Holsbeeck, Julien Coster, Allison Cambier, Aimé Malundama, Laure Nobels ou encore Manuel Maroquin. Tous ont été arrachés à la vie d'une manière aussi brutale que tragique. Des décès d'une violence extrême qui ont plongé leurs parents dans une douleur indescriptible. Et c'est pourtant dans cet état second qu'ils ont tous fait la rencontre de la machine judiciaire. De ses injustices et de ses incompréhensions.

« Rapidement, moi et ma femme nous sommes rendu compte des lacunes du système mais aussi qu'avec une ou deux personnes il était difficile de faire bouger les choses, de changer enfin le statut des victimes, pointe Dominique Coster, le papa de Julien tué en 2004 lors d'une saint-Roch à Thuin. Nous avons donc voulu contacter d'autres familles qui

rencontraient les mêmes problèmes que nous afin d'unir nos forces. Collectivement, les actions ont plus de poids. » De là est né, il y a dix ans, le collectif des familles d'enfants assassinés. Aujourd'hui, il accueille une dizaine de familles, originaires des quatre coins de la Belgique. Et l'heure est désormais au bilan.

PARCOURS DU COMBATTANT

« Après une décennie d'existence, le constat est sans appel : la prise en charge des victimes reste extrêmement compliquée, déplore Dominique Coster. Certains de nos membres ont perdu leur enfant il y a 17 ans ; d'autres il y a à peine six mois. Pourtant, leur parcours reste vraiment identique. Les embûches sont très semblables malgré les années. Alors oui, en théorie, des choses louables ont été faites au niveau du statut des victimes. Mais, ces changements sont restés sur le papier. En pratique, nous en sommes très loin. Leur mise en place est très difficile. Bref, il reste encore beaucoup à faire. Notre combat depuis dix ans n'est donc pas terminé ! Notre but est d'enfin être entendus. »

Il rajoute : « La population n'est pas au courant de ce que les victimes endurent et de ce qu'elles doivent gérer au quotidien. La prise en charge des parents d'enfants assassinés souffre d'une série de lacunes. On constate une vraie lenteur dans la prise en charge. Les informations passent peu ou mal. Rien n'est organisé ou presque au niveau de l'accueil des victimes en première ligne... Et

puis, on parle aussi beaucoup de la réinsertion des auteurs mais quid des parents, des proches de ceux à qui ils ont ôté la vie ? »

RENCONTRE AVEC LE MINISTRE

Le collectif a donc choisi de faire une nouvelle fois entendre sa voix. Armé d'une série de revendications. « Actuellement, les tueurs de nos enfants ont plus de droits que nous ! On réclame donc le respect effectif d'une équivalence de droits entre les délinquants et les victimes dans toutes les phases de la procédure. Par exemple : l'accès au dossier ou la place de la victime aux côtés de son avocat pendant les procès d'assises, développe-t-il. Nous voulons aussi une formation spécialisée des intervenants de proximité auprès des victimes. Et nous attendons d'eux une intervention proactive et un accompagnement effectif des victimes dans les démarches matérielles et administratives qu'elles doivent faire. »

Les parents veulent aussi l'indemnisation par l'État des dommages subis par les victimes et le respect du délai raisonnable pour toute affaire pendante, sous peine de sanctions disciplinaires pour les responsables du dépassement de ce délai. Autre revendication : l'instauration de tribunaux dédiés spécialement au jugement et à la sanction des délinquants de 16 à 18 ans, coupables de crimes.

Ces revendications, le collectif des familles d'enfants assassinés les présentera au Ministre à l'intérieur Jan Jambon fin mars. ●

E.V.

Manuel Maroquin

« On revit à chaque fois son assassinat ! »

Le 8 mars 2005, vers 2h du matin, Manuel Maroquin, âgé de 34 ans, était abattu de deux balles dans la tête devant son domicile installé dans la région de Liège. Plus de dix ans après les faits, Adrienne et Jean-Paul, ses parents, n'en ont toujours pas fini avec les cours d'assises. Le couple, originaire de Beaumont, devra bientôt endurer le quatrième procès des hommes qui leur ont arraché leur fils. En cause une série de rebondissements désagréables...

« On revit à chaque fois son assassinat. On voudrait juste en finir avec ces procès. On n'en

peut plus de devoir écouter les hommes qui l'ont assassiné, regrette la maman. Et on ne connaît toujours pas la date officielle de ce nouveau procès. Impossible donc de quitter notre domicile quelques jours pour

essayer de nous vider la tête. Non, nous regardons tous les jours notre boîte aux lettres en attendant la fameuse convocation au tribunal. C'est insoutenable... » Elle rajoute : « Notre petit-fils a vu son papa se faire tuer devant lui. Depuis, il ne va pas bien... La catastrophe au niveau scolaire. Et, il n'a pas le droit à un soutien psychologique. » ●

Joe Van Holsbeek

Du soutien, de l'écoute et aucun jugement

L'affaire avait ému toute la Belgique. En 2006, Joe Van Holsbeek, 17 ans, était victime d'une agression, mortellement poignardé à plusieurs reprises à la gare Centrale de Bruxelles alors qu'il essayait d'empêcher deux mineurs d'âge de lui dérober son lecteur MP3. « Très vite après le drame, nous avons été contactés par des membres du collectif, explique Françoise De Roy, la maman du jeune homme. Le but était d'échanger, de partager autour de notre expérience commune. Cette rencontre a été très importante car nous nous sommes enfin sentis soutenus, écoutés et pas jugés. »

Elle rajoute : « Nous sommes des êtres humains. Malgré le drame, on vit, on connaît encore des bonheurs. Par contre, on doit cohabiter avec une blessure immense qui parfois s'ouvre. Après, pas question de s'apitoyer sur notre

sort. Nous avons choisi l'action ! » Pour la maman de Joe les infrastructures pour les victimes sont quasiment inexistantes : « Rien ou presque n'est organisé pour l'accueil en première ligne. Le jour du drame, nous sommes rentrés chez nous en voiture, comme des zombies. C'est inimaginable. Il est grand temps de mettre en place un vrai encadrement. » ●